



Arras, le 15 avril 2019

Rencontre Lens / Valenciennes : condamnation des propos homophobes tenus

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, a pris connaissance d'une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, au cours de laquelle des propos homophobes, tenus lors de la rencontre Lens / Valenciennes organisée au stade Bollaert/Delelis de Lens ce vendredi 12 avril 2019, peuvent être entendus.

Ces faits étant susceptibles de constituer un délit, Fabien SUDRY a, sur la base de ces éléments, saisi le procureur de la République de Béthune au titre de l'article 40 du code de procédure pénale.

Il condamne avec la plus grande fermeté de tels propos indignes et discriminatoires qui portent atteinte aux valeurs du sport et de notre pays.